



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 6018

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le récent rapport public thématique que la Cour des comptes vient de consacrer à l'action de l'État dans le financement de l'économie. Pour améliorer ce financement, elle suggère de renforcer le pilotage exercé par l'État. Dans ce but, elle propose de doter l'État des outils et procédures permettant une connaissance plus fine des besoins de financement de l'économie. Elle recommande aussi de rationaliser les différents canaux de financement au sein du groupe Caisse des dépôts s'agissant du financement des entreprises, notamment en étudiant la possibilité de regrouper CDC-entreprises et le Fonds stratégique d'investissement au sein d'une structure intermédiaire commune. Elle suggère aussi de maintenir séparées, en cas de réorganisation de la sphère financière publique, les fonctions de prêteur et d'investisseur en fonds propre. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son analyse de la situation et les mesures qu'il entend prendre afin de donner corps à ces recommandations de la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6018

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5323

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)